

Réaction d'Hocine Tmimi sur le rapport sur les crèches départementales

La crèche des Granges, à Vitry-sur-Seine, figure parmi les établissements concernés par vos projets de fermeture. Elle est pourtant implantée au cœur de l'un des plus grands quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) d'Île-de-France.

Vous invoquez régulièrement le principe d'égalité républicaine, mais fermer une crèche – tout comme fermer un commissariat ou n'importe quel service public – revient à porter un coup de canif direct sur ce principe.

C'est précisément dans ces quartiers que la présence des services publics, et notamment des structures d'accueil de la petite enfance, doit être renforcée et non remise en cause. Et ce, notamment au nom de cette notion d'égalité républicaine que vous prétendez défendre.

Seul le prononcé fait foi